

**VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2019

Réunion ordinaire du comité consultatif de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue le 9 janvier 2019 à 19 h, à la salle Jean-Guy Senécal de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents :

Mmes Glenna McGuire
Mary Pennefather
Geneviève Poirier-Ghys, membre-expert,
représentante du Centre de la Nature du
mont Saint-Hilaire

MM. Bernard Delorme
François Deschênes, vice-président
Émile Grenon Gilbert, conseiller municipal et
président
Sylvain Houle, conseiller municipal
Ghislain Pion (19 h 7)

Tous membres du comité et formant quorum, assistés de :

MM. François Therriault, secrétaire du CCEDD
Christian Charron, directeur par intérim du
SATE (quitte à 19 h 25)

Est absent : M. David Maneli, membre-expert, représentant
de la Réserve naturelle Gault de l'Université
McGill

La réunion débute à 19 h.

**2018-47-A ACCEPTATION ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA
RÉUNION ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2019**

Il est unanimement recommandé

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 9 janvier 2019 soit accepté en ajoutant les points suivants :

- 1.3 Mot du directeur par intérim du Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement;

À la section « Varia » :

- Projet des finissants en architecture du paysage;
- Application du règlement sur l'abattage des arbres;
- Éducation populaire autonome;
- Paysages patrimoniaux.

**2018-48-A ACCEPTATION ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
RÉUNION ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2018**

Il est unanimement recommandé

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 21 novembre 2018 soit accepté, tel que rédigé.

**2018-49-A ACCEPTATION MOT DU DIRECTEUR PAR INTÉRIM DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

Monsieur Christian Charron, directeur par intérim du SATE adresse des mots de bienvenue et de bonne année 2019 aux membres. Il présente un bref historique de

son parcours professionnel, sa vision du travail en aménagement et ses visées pour les projets à Mont-Saint-Hilaire. Il invite les membres à poursuivre le travail important et apprécié au sein du comité. Monsieur Charron cite en exemple les recommandations concernant les grandes consultations, le PUD et le PPU centre-ville comme des apports essentiels à l'amélioration constante des projets urbanistiques qui sont présentés aux citoyens.

Il rappelle les sujets prioritaires pour le CCED tels qu'identifiés par le conseil municipal en 2018, soit l'établissement d'une Politique d'agriculture urbaine et son plan d'actions, ainsi que la création d'une Politique de développement durable et son plan d'actions. Il souhaite voir l'avancement concret de ces dossiers dans les prochains mois. Aussi, le comité sera interpellé sur divers projets en cours et à venir.

2018-50-A **ACCEPTATION** **RENOUVELLEMENT DE MANDAT D'UN MEMBRE DU COMITÉ ET NOMINATION À VENIR**

M. Grenon-Gilbert annonce le renouvellement du mandat de Mme McGuire au sein du comité. Il précise que deux nouveaux membres doivent intégrer le comité lors de la prochaine réunion. L'ensemble des postes du comité sera comblé.

2018-51-A **ACCEPTATION** **SUIVI DES CONSULTATIONS DE DÉCEMBRE DU CNMSH**

Mme Poirier-Ghys présente un bref bilan des consultations publiques tenues à Saint-Jean-Baptiste le 5 décembre et à Mont-Saint-Hilaire le 12 décembre dernier.

Voici le résumé du projet tel que précisé sur le site Internet du CNMSH :

En collaboration avec les deux villes, le CNMSH travaille sur une planification du transport actif autour du mont Saint-Hilaire. À cette occasion, les citoyens ont été invités à partager leurs souhaits pour une mobilité active de demain qui répond à leurs besoins.

Cette consultation a pour but d'aider les responsables à comprendre les besoins en matière d'offre de sentiers et de pistes cyclables ou multifonctionnelles dans la région.

Faites-nous part des secteurs ou axes de développement que vous jugez prioritaires pour l'une ou l'autre des activités (vélo, randonnée, course à pied...) et partagez vos considérations en matière de partage des usages ou d'exclusivité et de destinations à privilégier.

2018-52-A **ACCEPTATION** **ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

M. Grenon-Gilbert informe les membres que nous sommes en attente d'une réponse de l'Université de Sherbrooke concernant le projet d'élaboration d'une politique de développement durable et d'un plan d'action avec un groupe d'étudiants. Si le projet de la ville est sélectionné, le groupe d'étudiants sera appelé à rencontrer les membres du comité pour une séance de travail. Il est possible qu'un sous-comité soit formé afin de profiter de cette occasion et mener à bien le projet dans les délais impartis par l'Université. En principe, le projet des étudiants doit être terminé au mois d'avril.

2018-53-A **ACCEPTATION** **ATELIER ENTOURANT LA CRÉATION D'UNE POLITIQUE D'AGRICULTURE URBAINE**

Mme Poirier-Ghys expose le fruit de ses recherches récentes sur le sujet. Un élément central doit être traité, soit la différence en une politique d'agriculture urbaine et une politique de ville nourricière. En résumé, l'agriculture urbaine traite particulièrement de ce qui peut être réalisé en milieu urbain, alors que le concept de ville nourricière est beaucoup plus large et inclut l'ensemble du système alimentaire comme la distribution et la disponibilité des produits locaux. Le concept de ville nourricière englobe l'agriculture urbaine comme une de ses parties.

Selon Vivre en Ville, la ville nourricière repose sur cinq piliers principaux, soit un territoire productif, des entreprises prospères et responsables, un accès amélioré aux aliments sains, une demande de proximité accrue et un cycle de vie optimisé, auxquels s'ajoute une gouvernance alimentaire locale.

À titre d'exemple, la ville de Saint-Lambert a adopté une politique d'agriculture urbaine alors que la ville de Saint-Bruno a opté pour une politique de ville nourricière.

Suite à un vote, quatre membres se déclarent en faveur d'une politique de ville nourricière, un membre en faveur d'une politique d'agriculture urbaine et un membre en faveur d'une option définie comme « autres ».

Par la suite, deux membres présentent le fruit de leurs recherches sur les initiatives possibles et en cours dans d'autres municipalités. Elles sont listées au tableau et les membres vont tour à tour identifier les plus pertinentes. Une photo des résultats est effectuée. L'analyse des résultats sera réalisée lors de la prochaine rencontre du comité. Il est possible qu'un sous-comité soit créé d'ici la prochaine réunion, le tout afin d'assurer l'avancement du projet.

2018-54-A **ACCEPTATION** **PROJET DES FINISSANTS EN ARCHITECTURE DU PAYSAGE**

Mme Poirier-Ghys informe les membres d'un projet ayant récemment eu lieu au CNMSH. Cette année, les 11 étudiant(e)s de l'atelier « *Grand paysage* » de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal ont parcouru le territoire de la Réserve mondiale de la biosphère du mont Saint-Hilaire afin d'en comprendre les dynamiques, en collaboration avec le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire. Ils ont ainsi pu développer 11 projets de paysage qui visent à tisser des liens entre la montagne et sa mosaïque de paysages ruraux et suburbains, ainsi qu'entre les communautés locales et scientifiques. Il est possible que les résultats soient affichés à l'hôtel de ville.

2018-55-A **ACCEPTATION** **APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR L'ABATTAGE DES ARBRES**

Un membre soumet son constat concernant un abattage d'arbre ayant eu lieu dans son quartier. L'abattage lui semble excessif malgré le fait qu'un permis ait été délivré. Il est discuté d'effectuer un suivi sur le sujet. Aussi, les membres souhaitent qu'on ajoute des informations pertinentes quant aux règlements en vigueur dans la trousse que reçoivent les nouveaux citoyens.

2018-56-A **ACCEPTATION** **ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME**

Une membre partage une récente expérience en éducation populaire autonome et souhaite voir ce type d'initiative se propager au sein de la communauté. En lien avec l'enjeu de gouvernance du projet de politique de ville nourricière, elle propose un slogan qui interpelle la communauté et le territoire : « Réserve d'autonomie alimentaire ».

2018-57-A **ACCEPTATION** **PAYSAGES PATRIMONIAUX**

Un membre partage son opinion concernant les paysages patrimoniaux et l'importance à donner à cet aspect de notre environnement.

2018-58-A **ACCEPTATION** **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,

Il est unanimement recommandé

QUE l'assemblée soit levée vers 21 h 45.

François Therriault, secrétaire

Émile Grenon Gilbert, président